

AUTRES INFORMATIONS

RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE

SAS SHIPPING AGENCIES SERVICES SÀRL (« SAS »)

DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR SAS



Le présent document relatif aux autres informations, notamment juridiques, financières et comptables, de la société SAS a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 5 novembre 2024, conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son règlement général et de son instruction n° 2006-07 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société SAS.

Le présent document complète la note d'information établie par SAS relative à l'offre publique d'achat initiée par SAS et portant sur les actions de la société Clasquin visée par l'AMF le 5 novembre 2024 sous le numéro 24-459 en application d'une décision de conformité en date du même jour (la « **Note d'Information** »).

Le présent document et la Note d'Information sont disponibles sur les sites Internet de Clasquin (www.clasquin.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de Société Générale, GLBA/IBD/ECM/SEG 75886 Paris Cedex 18.

Un communiqué de presse sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DE L'OFFRE.....	4
2.	PRESENTATION DE L'INITIATEUR.....	5
2.1	Informations générales à propos de l'Initiateur	5
2.1.1	Dénomination sociale de l'Initiateur	5
2.1.2	Siège social de l'Initiateur	5
2.1.3	Forme sociale et droit applicable.....	5
2.1.4	Immatriculation	6
2.1.5	Date d'immatriculation et durée	6
2.1.6	Exercice social.....	6
2.1.7	Objet social.....	6
2.2	Informations générales relatives au capital social de l'Initiateur	7
2.2.1	Capital social	7
2.2.2	Forme des parts sociales.....	7
2.2.3	Droits et obligations attachés aux parts sociales.....	7
2.2.4	Cession et transmission des parts sociales.....	7
2.2.5	Droits de vote	7
2.2.6	Répartition du capital social et des droits de vote	7
2.2.7	Autres valeurs mobilières donnant accès au capital	7
2.3	Informations générales relatives à la direction, l'administration et le commissariat aux comptes de l'Initiateur	8
2.3.1	Gérance.....	8
2.3.2	Gérants, directeurs et autres agents <i>ad hoc</i>	8
2.3.3	Commissaire aux comptes	8
2.4	Description générale des activités de l'Initiateur.....	9
2.4.1	Activité principale	9
2.4.2	Evènements exceptionnels et litiges significatifs	9
2.4.3	Salariés	9
3.	INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIERE DE L'INITIATEUR.....	9
3.1	Données financières sélectionnées relatives à l'Initiateur.....	9
3.2	Financement de l'Offre	9
3.2.1	Frais liés à l'Offre.....	9
3.2.2	Modalités de financement de l'Offre.....	10

4. PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT..... 10

1. PRESENTATION DE L'OFFRE

En application des dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 5 de l'instruction n°2006-07 de l'AMF relative aux offres publiques d'acquisition, la société SAS Shipping Agencies Services Sàrl, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois immatriculée au registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B113456 dont le siège social est situé 11B, Boulevard Joseph II à Luxembourg (L-1840) (« **SAS** » ou l'« **Initiateur** ») offre de manière irrévocable à l'ensemble des actionnaires de la société Clasquin, une société anonyme au capital de 4.658.536 euros immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 959 503 087 dont le siège social est situé 235 Cours Lafayette, Immeuble le Rhône Alpes, 69451 Lyon Cedex 06, France (« **Clasquin** » ou la « **Société** »), et dont les actions sont admises aux négociations sur Euronext Growth à Paris sous le code ISIN FR0004152882, mnémonique « ALCLA », d'acquérir la totalité de leurs actions de la Société en circulation ou à émettre (les « **Actions** »), en numéraire, au prix de 142,03 euros par Action (le « **Prix de l'Offre** »), dans le cadre d'une offre publique d'achat (l'« **Offre** »), dans les conditions décrites ci-après ainsi que dans la Note d'Information.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, Société Générale, qui garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, a déposé l'Offre auprès de l'AMF pour le compte de l'Initiateur le 14 octobre 2024.

L'Offre a fait l'objet d'une décision de conformité de l'AMF emportant visa de la Note d'Information et de la note en réponse de la Société (la « **Note en Réponse** ») en date du 5 novembre 2024.

L'Offre fait suite à l'acquisition par l'Initiateur, le 9 octobre 2024, au Prix de l'Offre, de 42,06% du capital de la Société (l'« **Acquisition** »).

Les conditions et modalités de l'Acquisition sont décrites à la section 1.1.2 de la Note d'Information.

A la date du présent document, SAS détient 1.153.400 Actions représentant 1.153.400 droits de vote, soit 49,52 % du capital et 45,87 % des droits de vote théoriques de la Société, sur la base d'un nombre total de 2.329.268 Actions et 2.514.363 droits de vote théoriques de la Société au sens des dispositions de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

Conformément aux dispositions de l'article 231-6 du règlement général de l'AMF, l'Offre porte sur la totalité des Actions non détenues directement par l'Initiateur, en circulation ou à émettre, à l'exclusion :

- des Actions auto-détenues par la Société, soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, 1.542 Actions, et
- des Actions Gratuites Indisponibles (tel que ce terme est défini à la section 2.3 de la Note d'Information), soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, 11.186 Actions,

soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, 12.728 Actions exclues ;

soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, un nombre total maximum d'Actions visées par l'Offre égal à 1.163.140 Actions représentant 49,94 % du capital social et 53,62 % des droits de vote théoriques de la Société.

A la date de la Note d'Information et à la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun titre de capital, ni aucun autre instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de la Société autre que les Actions.

L'Offre revêt un caractère volontaire et sera réalisée selon la procédure normale, conformément aux dispositions des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF. La durée de l'Offre sera de 25 jours de négociation (et la durée de l'Offre Réouverte (tel que ce terme est défini dans la Note d'Information) sera, le cas échéant, de 10 jours de négociation).

En application des dispositions de l'article 231-9, I du règlement général de l'AMF, l'Offre sera caduque si, à la date de clôture, l'Initiateur, agissant seul ou de concert au sens de l'article L. 233-10 du Code de commerce, ne détient pas un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote de la Société supérieure à 50 %. La détermination du seuil de caducité est réalisée conformément aux règles fixées par l'article 234-1 du règlement général de l'AMF.

En application des articles L. 433-4, II du Code monétaire et financier et 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF, l'Offre sera, si les conditions requises sont réunies, suivie d'une procédure de retrait obligatoire visant la totalité des Actions de la Société non encore détenues par l'Initiateur (le « **Retrait Obligatoire** »). Dans le cadre du Retrait Obligatoire, seront transférées à l'Initiateur en contrepartie d'une indemnisation en numéraire égale au Prix de l'Offre par Action (soit 142,03 euros par Action), les Actions non apportées à l'Offre, ou, le cas échéant, à l'Offre Réouverte.

Les modalités ainsi que le contexte et les motifs de l'Offre sont présentés dans la Note d'Information et dans la Note en Réponse.

2. PRESENTATION DE L'INITIATEUR

2.1 Informations générales à propos de l'Initiateur

2.1.1 Dénomination sociale de l'Initiateur

La dénomination sociale de l'Initiateur est SAS Shipping Agencies Services Sàrl.

2.1.2 Siège social de l'Initiateur

Le siège social de l'Initiateur est sis 11B, Boulevard Joseph II à Luxembourg (L-1840).

2.1.3 Forme sociale et droit applicable

L'Initiateur est une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois.

2.1.4 Immatriculation

L'Initiateur est immatriculé au registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B113456.

2.1.5 Date d'immatriculation et durée

L'Initiateur a été immatriculé au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg le 14 décembre 2005, pour une durée illimitée.

2.1.6 Exercice social

L'exercice social de l'Initiateur commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

2.1.7 Objet social

Conformément à l'article 2 de ses statuts, l'Initiateur a pour objet, au Luxembourg et à l'étranger :

- l'acquisition, la gestion, le développement et la disposition de participations, sous quelque forme que ce soit, et en particulier l'acquisition par souscription, achat, échange ou de toute manière toutes sortes d'actions cotées, actions simples et d'autres titres participatifs, bonds, obligations, certificats de dépôt ou d'autres instruments de crédit et plus généralement tous titres et instruments financiers émis par des entités privées ou publiques quelconques, ainsi que la détention de participation dans des associations ;
- l'emprunt sous toutes les formes, incluant par voie d'émission publique, ainsi que l'émission d'effets, obligations et titres de créances et tout autre type de dette et/ou de titre de participation ;
- l'octroi de prêts ou de toute sorte de support, prêts, avances et garanties à d'autres sociétés dans lesquelles il a un intérêt direct ou indirect, ainsi qu'à toutes autres sociétés du groupe ;
- l'octroi de garanties à l'égard de tiers pour garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, de sociétés affiliées ou de toutes autres sociétés en relation d'affaires avec lui ou avec une société faisant partie du même groupe de sociétés que lui, ainsi que le fait de gager, transférer, grever ou créer d'autres types de garanties sur l'ensemble ou une partie de ses actifs ;
- l'acquisition, le développement et la cession des brevets, licences ou tout autre bien matériel, ainsi que les droits en dérivant ou les complétant ;
- l'acquisition, la gestion, le développement et la cession des propriétés immobilières ainsi que la location ou la cession de biens meubles ;
- l'exercice d'activités de marketing et de vente directement ou par l'intermédiaire de succursales et/ ou de bureaux situés à l'étranger ;

- et généralement toutes opérations commerciales et financières dans les domaines de l’acquisition de titres ou de biens immobiliers, qui sont de nature à développer et compléter l’objet social ainsi décrit.

2.2 Informations générales relatives au capital social de l’Initiateur

2.2.1 Capital social

A la date du présent document, le capital social de l’Initiateur s’élève à 32.360.880 USD, divisé en 3.236.088 parts sociales ordinaires d’une valeur nominale de 10 USD chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

2.2.2 Forme des parts sociales

Les parts sociales de l’Initiateur sont obligatoirement nominatives.

La propriété des parts sociales résulte de leur inscription au nom de leur titulaire dans des comptes tenus par l’Initiateur.

2.2.3 Droits et obligations attachés aux parts sociales

Chaque part sociale donne droit aux associés le droit de participer aux assemblées générales et de percevoir toute allocation des bénéfices.

2.2.4 Cession et transmission des parts sociales

Les parts sociales de l’Initiateur peuvent être cédées ou transmises librement entre associés. En cas d’associé unique, les parts sociales sont librement cessibles à des tiers. En cas de pluralité d’associés, les parts sociales peuvent être cédées à des tiers, dans les limites prévues par la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales.

2.2.5 Droits de vote

Chaque part sociale ordinaire donne droit à son titulaire à une voix aux assemblées générales des associés.

2.2.6 Répartition du capital social et des droits de vote

Appartenant au groupe MSC, l’Initiateur a pour associé unique la société SAS Shipping Agencies Services (CY) Ltd, société anonyme de droit chypriote, dont le siège social est sis 82 Nikou Pattichi, Maritania Court, 3070 Limassol, Chypre.

2.2.7 Autres valeurs mobilières donnant accès au capital

A la date du présent document, il n’existe aucun droit, titre de capital ou instrument financier pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de l’Initiateur autre que les 3.236.088 parts sociales ordinaires de l’Initiateur.

2.3 Informations générales relatives à la direction, l'administration et le commissariat aux comptes de l'Initiateur

2.3.1 Gérance

Conformément à l'article 9 des statuts de l'Initiateur, l'Initiateur est géré par un gérant unique, ou les cas échéant, un conseil de gérance, composé au moins de deux gérants, associés ou non de l'Initiateur, nommés par décision de l'associé unique.

Le conseil de gérance dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de l'Initiateur dans la limite de l'objet social et le représenter. Le conseil de gérance exerce ses fonctions sous réserve des pouvoirs que la loi et les statuts attribuent à l'associé unique.

La rémunération des gérants est fixée et modifiée par décision de l'associé unique.

Les gérants peuvent être révoqués *ad nutum*, par décision de l'associé unique.

A la date du présent document, les fonctions de gérants sont exercées par Monsieur Hugues Favard, Monsieur Emmanuel Reveillaud et Monsieur Mathieu Grotzinger.

2.3.2 Gérants, directeurs et autres agents *ad hoc*

Conformément à l'article 10 des statuts de l'Initiateur, le conseil de gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs agents *ad hoc* pour la réalisation de tâches spécifiques.

Le conseil de gérance détermine les responsabilités, la rémunération le cas échéant, la durée et toute autre condition nécessaire à la mission de l'agent ainsi nommé. L'agent *ad hoc* est révocable *ad nutum*.

La gestion quotidienne et la représentation de l'Initiateur peuvent être déléguées par le conseil de gérance à un ou plusieurs gérants, directeurs ou autres agents, associés ou non de l'Initiateur, agissant seuls ou conjointement.

Leur nomination, leur révocation et leurs pouvoirs sont fixés par décision du conseil de gérance.

A la date du présent document, dans le cadre de l'Acquisition et de l'Offre, le conseil de gérance a délégué certains pouvoirs de signature à chacun des gérants.

2.3.3 Commissaire aux comptes

Le cabinet Ernst & Young, sis 35E, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été nommé en qualité de commissaire aux comptes de l'Initiateur pour un exercice en vertu de la lettre d'engagement en date du 20 octobre 2023. En l'absence d'un renouvellement exprès du mandat par le conseil de gérance, celui-ci est considéré comme automatiquement renouvelé.

2.4 Description générale des activités de l'Initiateur

2.4.1 Activité principale

L'Initiateur est une société holding, constituée en vue de l'acquisition et de la gestion de participations pour le groupe MSC, ainsi que pour la réalisation d'opérations commerciales et financières sur ces participations ou en matière immobilière, le cas échéant.

2.4.2 Evènements exceptionnels et litiges significatifs

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe, à la date du présent document, aucun litige, procédure d'arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de l'Initiateur autre que ce qui est indiqué dans la Note d'Information et dans le présent document.

2.4.3 Salariés

A la date du présent document, l'Initiateur n'emploie pas de salariés.

3. INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIERE DE L'INITIATEUR

3.1 Données financières sélectionnées relatives à l'Initiateur

Une présentation résumée des comptes sociaux et des consolidés de l'Initiateur au 31 décembre 2023 figure en Annexe du présent document. Ces comptes sociaux et consolidés, établis selon la norme comptable IFRS, ont été audités et ne contiennent ni observation ni réserve.

L'Initiateur n'a connaissance d'aucun événement postérieur au 31 décembre 2023 et susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de l'Initiateur autre que ce qui est indiqué dans la Note d'Information et dans le présent document et à l'exception d'opérations de réorganisation interne au sein du groupe de l'Initiateur sans impact sur la capacité de financement de l'Offre par l'Initiateur.

3.2 Financement de l'Offre

3.2.1 Frais liés à l'Offre

Le montant global de tous les frais, coûts et dépenses externes exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre uniquement, en ce compris notamment les honoraires et autres frais de conseils externes, financiers, juridiques, comptables ainsi que des experts et autres consultants et les frais de publicité et de communication, est estimé à environ neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille euros (997.000€) (hors taxes).

3.2.2 Modalités de financement de l'Offre

Dans le cas où toutes les Actions visées par l'Offre seraient apportées à l'Offre, le montant total de la contrepartie en espèces à verser par l'Initiateur aux actionnaires de la Société qui ont apporté leurs Actions à l'Offre s'élèverait à un montant maximal de 165.200.774,20 € (hors frais et commissions).

Ce montant sera financé par l'Initiateur grâce à ses fonds propres.

4. PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le document « Autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables, de la société SAS », qui a été déposé le 5 novembre 2024 auprès de l'Autorité des marchés financiers et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction n° 2006-07 de l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'Offre.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Luxembourg, le 5 novembre 2024

Emmanuel Reveillaud et Matthieu Groetzinger
Gérants

Annexe

Présentation résumée des comptes sociaux et consolidés de l'Initiateur au 31 décembre 2023

Présentation résumée des comptes sociaux de l'Initiateur au 31 décembre 2023

Bilan simplifié :

ACTIF	31/12/2023 (USD)
Immobilisations incorporelles :	-
Autres immobilisations incorporelles	-
Immobilisations corporelles :	-
Autres immobilisations corporelles	-
Immobilisations financières :	14 593 726 399
Participations dans des entreprises liées	10 373 211 278
Créances sur des entreprises liées	1 101 657 591
Participations	2 730 882 383
Valeurs mobilières de placement immobilisées	387 975 147
Autres immobilisations financières	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 593 726 399
Stocks	-
Créances	367 491 452
Valeurs mobilières de placement	-
Disponibilités	925 931 841
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 293 423 293
TOTAL ACTIF	15 887 149 692

PASSIF	31/12/2023 (USD)
Capitaux propres :	
Capital social	32 360 880
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 954 360 637
Réserve légale	3 236 087
Autres réserves	-
Report à nouveau	91 443 726
Résultat de l'exercice	2 149 775 077
Acompte sur dividendes	-
Subventions d'investissement	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 231 176 407
Provisions pour risques et charges	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-

Dettes :	
Dettes envers des entreprises liées	2 643 658 590
Autres dettes	2 197 822
TOTAL DETTES	2 645 856 412
TOTAL PASSIF	15 887 149 692

Compte de résultat simplifié :

	31/12/2023 (USD)
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de matières premières et autres charges externes	(16 476 469)
Traitements et salaires	(102 968)
Charges sociales	(18 936)
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	
Produits des participations dans des entreprises liées	224 910 750
Autres intérêts et produits assimilés	239 751 981
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	2 028 669 382
Autres intérêts et charges assimilées	(326 711 689)
BENEFICE / (PERTE) APRES IMPOT	2 150 022 051
Autres impôts	(246 974)
BENEFICE / (PERTE) DE L'EXERCICE	2 149 775 077

Présentation résumée des comptes consolidés de l'Initiateur au 31 décembre 2023

Bilan simplifié :

ACTIF (en millions d'USD)	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	19,870
Immobilisations corporelles	3,884
Droits d'utilisation des actifs	2,798
Participations dans des entreprises associées et joint-ventures	7,815
Autres actifs financiers à long terme	751
Autres actifs non-courants	147
Actifs d'impôts différés	287
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	35,560
Stocks	253
Créances commerciales et autres créances	2,008
Créances d'impôts exigibles	57
Charges payées d'avance et autres actifs	338
Autres actifs financiers à court-terme	281
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,990
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5,927
TOTAL DES ACTIFS	41,487

PASSIF (en millions d'USD)	31/12/2023
Capital, bénéfices non distribués et réserves	21,111
CAPITAUX PROPRES -PART DU GROUPE	21,111
Participations ne donnant pas le contrôle	5,660
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	26,771
Dettes financières	6,375
Charges locatives	2,780
Provisions	425
Passifs d'impôts différés	1,263
Autres passifs non-courants	425
Total du passif non-courant	11,268
Dettes financières	579
Charges locatives	305
Provisions	46
Dettes commerciales et autres dettes	2,063
Dettes d'impôts exigibles	104
Autres dettes courantes	107
Revenu différé	27
Acomptes	217
Total du passif courant	3,448
TOTAL DES DETTES	14,716
TOTAL DES PASSIFS	41,487

Compte de résultat simplifié :

En millions d'USD	31/12/2023
Chiffre d'affaires	9,585
Charges d'exploitation	(5,649)
Charges de personnel	(2,118)
Autres charges nettes	(28)
Dépréciations et amortissements	(1,188)
RESULTAT D'EXPLOITATION	602
Gains sur cession de filiale /actif non-courant	94
Quote-part de résultat des sociétés partenaires et associées	577
RESULTAT AVANT INTERETS ET IMPOTS	1,273
Produits financiers	258
Charges financières	(938)
RESULTAT AVANT IMPOTS	593
Impôts sur les bénéfices	(234)
RESULTAT NET CONSOLIDE	359
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE	151
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	208